

Charte de bonne conduite

Côté babysitter · Ce à quoi s'engage une babysitter

On vous confie ce qu'une famille a de plus précieux. Le reste en découle.

APPLIQUÉ Vérifié par l'application. Vous ne pouvez pas passer outre.

ENGAGEMENT Repose sur vous. Se signale et se sanctionne.

VAUT POUR TOUT LE MONDE

APPLIQUÉ

Aucune coordonnée dans la messagerie

Numéros, adresses mail et réseaux sociaux sont masqués des deux côtés. Hors de l'application, plus rien n'est traçable en cas de litige, et personne ne peut vous aider.

APPLIQUÉ

La conversation suit le babysitting

Elle s'ouvre quand un babysitting est accepté et se ferme 18 h après sa fin. Une demande refusée, ou prise par quelqu'un d'autre, n'ouvre jamais de conversation.

APPLIQUÉ

Un avis suppose un babysitting réel

Il ne peut être laissé qu'après un babysitting réglé via l'application, et au plus tôt 1 h après l'heure de début.

APPLIQUÉ

Le paiement se fait hors de l'application

Bambinoush ne prend, ne garde et ne reverse aucun argent. Espèces ou application de paiement, directement entre vous. Le montant se confirme dans l'app pour clore le babysitting.

ENGAGEMENT

Une identité, une personne

Bambinoush est réservée aux personnes majeures, des deux côtés. Un compte appartient à une seule personne : on ne crée pas de compte pour quelqu'un d'autre, on ne prête pas le sien.

ENGAGEMENT

Le signalement est lu

Six motifs : contenu inapproprié, spam, arnaque, harcèlement, problème de sécurité, autre. Examiné sous 24 h. Le blocage, lui, est immédiat et n'a pas à se justifier.

CE À QUOI S'ENGAGE UNE BABYSITTER

Votre profil dit la vérité **APPLIQUÉ**

- 18 ans révolus au minimum. L'inscription est refusée en dessous.
- Prénom réel, photo récente de vous seule, expérience et langues réelles.
- La vérification d'identité confirme que vous êtes la personne du profil. Elle n'est pas obligatoire, mais les familles réservent plus volontiers un profil vérifié.

Vous ne postulez que si vous êtes libre **APPLIQUÉ**

Une candidature retirée vous empêche de repostuler sur la même annonce pendant 30 min, pour que le parent ne voie pas votre nom apparaître et disparaître.

Vous arrivez à l'heure **ENGAGEMENT**

Un retard se signale dans la conversation dès qu'il est connu, pas en arrivant. Un parent qui a un train n'a pas d'autre solution que vous.

Pendant le babysitting **ENGAGEMENT**

- Vous ne laissez jamais les enfants seuls. Pas quelques minutes, pas endormis, pas pour descendre à la voiture, pas pour faire une course au supermarché, pas pour ouvrir à un livreur en bas.
 - Personne d'autre n'entre au domicile sans l'accord écrit du parent.
 - Écrans, sorties, repas, coucher : les consignes du parent font foi.
 - Aucune photo ni vidéo des enfants publiée nulle part, même en privé, même sans le visage.
 - Vous signalez tout incident à la fin : chute, pleurs prolongés, repas refusé, objet cassé. Un incident tu est un incident qui se découvre plus tard.
-

Annuler : les mêmes trois fenêtres **APPLIQUÉ**

- 4 h ou plus avant le début : annulation directe.
 - Entre 4 h et 2 h : demande avec motif, validée par le parent.
 - Moins de 2 h : unilatérale et tracée. À cette heure-là, une famille ne retrouve personne.
-

En cas d'urgence **ENGAGEMENT**

- Enfant blessé ou malade : les secours d'abord, les parents dans la foulée. Jamais l'inverse.
- Tout le reste : les parents, puis le second contact laissé sur place.
- Vous restez sur place jusqu'au retour d'un adulte responsable.

Ce qu'une babysitter ne demande pas

- Un montant supérieur à celui convenu dans l'annonce.
- Un paiement d'avance, avant que le babysitting ait eu lieu.
- Un numéro ou un compte personnel avant l'acceptation.
- De confirmer un montant qui n'a pas été réellement reçu.
- À être notée en échange d'un service ou d'un geste commercial.

QUAND LA CHARTE N'EST PAS RESPECTÉE

SIGNALEMENT Examiné sous 24 h. Le blocage est immédiat et à votre main.

TRACE	Une annulation à moins de 2 h reste attachée au compte. Les trophées ne comptent que les babysittings acceptés puis réalisés : une garde annulée n'y figure jamais, même si un avis a été laissé.
SUSPENSION	Par la modération, à la suite d'un signalement. Connexion impossible, contestation par écrit à contact@bambinoush.com .
EXCLUSION	Sans appel : un enfant laissé seul, une identité usurpée, une photo d'enfant diffusée, une tentative de contourner l'application pour échapper à toute traçabilité. Tout fait relevant de la protection de l'enfance est signalé aux autorités.

Cette charte complète les conditions générales d'utilisation ; elle ne les remplace pas.

Bambinoush met en relation des familles et des babysitters. L'application n'emploie personne, n'encaisse aucun paiement et n'est pas partie au contrat qui vous lie.